

Colmar

Après l'accident mortel, l'association CADRes dénonce le nombre de carrefours dangereux

Les Dernières Nouvelles d'Alsace – Aujourd'hui à 08:08 | mis à jour aujourd'hui à 08:28 – Temps de lecture : 2 min



Le carrefour avenue Poincaré/route de Rouffach où a eu lieu l'accident mortel le 8 septembre est réputé pour sa dangerosité pour les piétons. Photo archives Hervé Kielwasser

Articles les plus lus

Société

- 1** **Alsace.** "Bloquons tout" : 10 000 manifestants à Strasbourg selon la CGT, 5 000 selon la ... [↗](#)
- 2** **Alsace.** "Bloquons tout" : ce qu'il faut retenir de la mobilisation de ce 10 septembre ... [↗](#)
- 3** **Diocèse de Strasbourg.** Après la polémique, le chanoine Hubert Schmitt démissionne [↗](#)

L'association CADRes Colmar et environs, qui fait la promotion de l'usage du vélo, nous a envoyé le communiqué suivant :

« [Ce lundi 8 septembre, aux alentours de midi, une piétonne âgée de plus de 70 ans a tragiquement perdu la vie à l'angle de l'avenue Raymond Poincaré et de la route de Rouffach à Colmar](#), alors qu'elle traversait la chaussée en direction de la place de la Gare. Elle a été violemment heurtée par un poids lourd et est décédée sur le coup. Le CADRes Colmar et environs exprime sa profonde compassion à l'égard de la famille de la victime. Ce drame, survenu dans un secteur connu pour sa complexité circulaire, illustre une fois encore la fragilité des usagers les plus exposés dans l'espace urbain, les jeunes et les adolescents. Rappelons que circuler en sécurité à pied ou à vélo dans l'espace public est un droit, et qu'il appartient aux autorités de tout mettre en place pour le faire respecter.

L'émotion est vive mais ne doit pas masquer une réalité plus large : de nombreux carrefours et axes de circulation à Colmar et dans ses environs restent extrêmement dangereux pour les cyclistes et les piétons.

Un an sans accident mortel à Helsinki

L'intersection concernée par ce drame n'est malheureusement pas un cas isolé. Absence d'aménagements sécurisés, signalisation inadaptée, conflits d'usage entre véhicules motorisés et mobilités douces : les causes sont connues, les solutions aussi. Le CADRes alerte depuis plusieurs années sur ces sujets en commission voirie les services de la mairie, de l'agglomération et de la CEA.

Une nouvelle fois, nous appelons les autorités locales à accélérer la mise en sécurité des points noirs identifiés et à organiser au plus vite une campagne pour sensibiliser les automobilistes aux dangers inhérents à l'usage de leur véhicule. Ce type de campagne est réalisé dans de nombreuses villes en France ou à l'étranger. À titre d'exemple, Helsinki vient de célébrer un an sans accident mortel, le 0 mort sur la route en ville est donc possible. »



► [Signaler une erreur dans cet article](#)
